

Accompagnement personnalisé obligatoire pour tous les élèves

Focus sur l'apprentissage du français ? C'est plus subtil que la comparaison du nombre d'heures..

Un moment charnière ! La ministre de l'Éducation présentera au Parlement, après les vacances de Pâques, la future grille horaire qui concernera les enfants jusqu'à la 3^e secondaire. Le fameux tronc commun, présenté comme la réforme la plus importante du Pacte d'excellence. « Des grilles cohérentes, équilibrées, mais avec une certaine liberté », explique Marie-Martine Schyns (cdH). Point capital : l'autonomie laissée aux directions des écoles.

C'est une étape importante dans la mise en œuvre du futur tronc commun, fer de lance du Pacte pour un enseignement d'excellence. La nouvelle grille horaire devrait entrer en vigueur en 2020 pour les enfants de 3 à 8 ans et monter ensuite avec eux pour arriver en

secondaire en 2024. La ministre dit avoir tenu compte d'une large consultation, même des « cartes blanches » qu'elle a pu lire dans les médias. « L'objectif

La ministre insiste sur l'autonomie laissée aux écoles

est d'améliorer le niveau de tous les élèves à 15 ans (à la fin de la 3^e secondaire, dernière année

du tronc commun, Ndlr) », explique-t-elle.

Pour l'enseignement fondamental, plusieurs modèles avaient circulé. Celui qui a été retenu privilégie l'éveil scientifique et l'apprentissage des sciences humaines dès le début du primaire, « tout en insistant sur l'apprentissage des fondamentaux relatifs au français et aux maths », précise M^{me} Schyns. Cela ne semble pas si évident en lisant la future grille de référence. L'apprentissage du français, c'est 8 périodes (ou heures) de prévues en 1^{re} et en 2^e ; 7 en 3^e et 4^e, puis 6 en 5^e et 6^e. Actuellement ? Pas si simple à

comparer puisqu'il n'existe aujourd'hui que des balises en primaire. Mais cela peut osciller entre 6 et 10 heures. Un enseignant peut très bien prévoir 10 heures de français en 5^e ou 6^e...

Y a-t-il dès lors tromperie sur la promesse de renforcer les apprentissages fondamentaux ? Pas du tout, rétorque la ministre. « Il y a la volonté que les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, parler, compter, calculer) soient travaillés non seulement en français et en mathématiques, mais aussi de manière transversale dans les différentes disciplines », détaille-t-elle. « Si on parle des

langues modernes, et on commencera un an plus tôt en Wallonie (une troisième heure est prévue), un instituteur peut donner éveil en allemand ou en néerlandais s'il en a la capacité. Un accompagnement personnalisé est prévu : on peut imaginer qu'il se concentrera avant tout

sur le français, les maths, les sciences... »

DE 29 À 31 PÉRIODES

L'accompagnement personnalisé, l'un des gros atouts mis en avant par la ministre. C'est le rattrapage ou la remédiation, si l'on utilise du « vieux » vocabulaire. Deux heures obligatoires pour tous les élèves tout au long du tronc commun... Même pour ceux qui n'ont aucun problème ? « Avec ces enfants-là, l'enseignant peut aller plus loin, on peut parler de dépassement, de renforcement », dit-elle.

La grille reprend une heure d'éducation physique en plus dès la 5^e primaire, ainsi que des cours d'histoire ou de géo, même s'ils sont regroupés sous le vocable « sciences humaines ».

On ne peut comprendre la grille que si l'on n'oublie pas qu'elle respecte l'autonomie des écoles. Il s'agit d'une grille indicative. Il y a, bien sûr, des volumes à respecter, mais elle laisse, par exemple, l'autonomie aux directeurs de fixer le nombre de périodes hebdomadaires à 29, 30 ou 31. ●

DIDIER SWYSEN

Officiel : nouveau P.O.

Plans de pilotage pour toutes les écoles

Autre moment important, c'est le plan de pilotage que chaque école devra établir (les premiers seront rédigés cette année). Une façon pour

chaque établissement de se donner des objectifs. « Il sera important que toute l'équipe éducative rédige ce plan, pas seulement le directeur. C'est un travail collaboratif », indique la ministre Schyns.

Il y aura une phase de contractualisation avec l'administration centrale de l'enseignement et là, le fait pour la ministre de l'Éducation d'être aussi le pouvoir organisateur du réseau officiel, pose problème.

« J'ai toujours dit que cela devait changer. On travaille à une solution qui créerait une entité distincte », explique-t-elle. « Cela resterait un enseignement public officiel organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais avec sa propre direction et son propre personnel (qui serait, bien sûr, détaché de l'administration, Ndlr) et les directions d'école auraient plus d'autonomie. »

LE PS SUIV LENTEMENT

Énorme chantier (il faut s'occuper du statut du personnel, etc.) qui doit avoir l'aval du partenaire socialiste... Ce n'est pas l'aspect le plus simple, même si M^{me} Schyns note une évolution favorable. Aucune contractualisation d'un plan de pilotage, quel que soit le réseau, ne sera en tout cas menée avant cette réforme. ●

Dans le secondaire, ce sera latin pour tout le monde !

Même si la future grille horaire du secondaire reste dans les tiroirs jusqu'en 2024, il était important de la définir dès cette année : « *On en a besoin pour que les groupes de travail puissent produire des référentiels qui tiennent la route* », explique la ministre de l'Éducation.

Ici, l'autonomie laissée aux écoles est un véritable leitmotiv. Elles pourront ainsi choisir si elles veulent travailler avec des périodes de 50 minutes (32 par semaine) comme aujourd'hui, dans la plupart des écoles, ou des périodes de 45 minutes (34) regroupées en bloc de 90 minutes. « *On plaide pour plus d'autonomie. C'est une façon de*

laisser de la souplesse aux écoles », poursuit M^{me} Schyns qui évoque des volumes annuels en minutes par discipline (par exemple, 8.900 minutes de français en 1^{re}, 5.925 les deux années suivantes).

Calculée sur 34 périodes, en tenant compte de deux périodes d'accompagnement personnalisé, la grille de référence reprend 6 périodes de français par semaine en 1^{re}, puis 4 en 2^e et 3^e. Les langues anciennes (le latin) seront imposées à tous les élèves en 2^e et 3^e (2 périodes). « *Le latin favorise une rigueur de pensée et facilite l'apprentissage de la grammaire. Cela renforce donc aussi l'apprentissage du*

français », commente-t-elle.

On poursuit l'éducation culturelle et artistique commencée au niveau inférieur, au rythme de 2 ou 3 périodes par semaine. « *Cela permet de développer d'autres formes d'intelligence (...) L'histoire et la géographie sont reprises sous leur intitulé dans la grille* », insiste la ministre...

ET L'ÉCONOMIE ?

Sauf qu'il n'y a pas de géo en 3^e. « *Ce sont des disciplines à part entière, mais à articuler entre elles. L'histoire, c'est aussi comprendre les faits sociaux et les enjeux économiques (...) Bien sûr qu'il y au-*

ra des notions de géo en 3^e, mais à travers d'autres disciplines. »

Et la formation économique et sociale? Deux heures apparaissent en 3^e secondaire, pour tous les élèves, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui... Mais il n'y a pas une minute en 1^{re}, ni en 2^e, alors que dans les 4 heures d'activités complémentaires (options) qui figurent dans la grille actuelle, un certain nombre d'élèves choisissent 2 heures de socio-éco. Mais les options disparaissent dans les nouvelles grilles. Il faut bien faire des choix. ●

D.SW.

Grille horaire d'une 2^e année
secondaire dans l'enseignement officiel en

2017/2018 (*)

Français: 5 périodes
Mathématiques: 5
Sciences: 3
Langue moderne 1: 4
Géographie: 2
Histoire: 2
Cours philo/religion: 1
EPC (philo et citoyenneté): 1
Technologie: 1
Education physique: 3
Enseignement artistique: 1
Activités complémentaires
(dont sciences éco): 4

Total: 32

(périodes ou heures)

(*) Il s'agit de grilles horaires de référence. Il peut très
bien y avoir des différences en fonction des écoles

Grille horaire d'une 2^e année
secondaire dans l'enseignement officiel en

2025/2026 (**)

Français: 4 périodes
Langues anciennes (latin): 2
Langue moderne 1: 4
Langue moderne 2: 2
Education culturelle et artistique: 2
Mathématiques: 4
Sciences: 3
Formation technologique
numérique et manuelle: 2
Formation historique: 2
Formation géographique: 2
Formation économique et sociale: 0
EPC et cours de philo: 2
Education physique: 3
Accompagnement personnalisé: 2
Total: 34

(**) Le tronc commun débarquera en 1^{er} secondaire
en 2024 et en 2^e secondaire en 2025.